



FLASH INFO

N°2

9 février 2026

Bercy Vert : apport volontaire des déchets ou corvée de tri ?



Comme vous l'avez sans doute vu, des points de collecte de nos déchets apparaissent progressivement dans les espaces de circulation des bâtiments Colbert et Vauban, au CASC, dans les deux octrois et à un étage de Necker.

- Poubelle à couvercle bleu pour le papier ;
- Poubelle à couvercle jaune pour les emballages plastiques et les canettes en aluminium ;
- Poubelle à couvercle vert pour les déchets tout venant ;
- Poubelle spécifique pour le verre dans les tisaneries.

Ce que vous ne savez sans doute pas, c'est que vous n'aurez plus de poubelle dans vos bureaux à partir de mars 2026, ce qui laisse peu de temps pour nous habituer à cette nouvelle contrainte.

Ainsi, nos collègues travaillant sur le site d'Ivry ont découvert du jour au lendemain qu'ils n'avaient plus de poubelle dans leur bureau, sans information préalable ni explication.

LE POINT DE VUE DE L'UNSA-CEFI

L'UNSA-Cefi s'inscrit dans la démarche d'écoresponsabilité de Bercy, mais n'approuve pas le caractère obligatoire et forcé de cette nouvelle pratique dont l'objectif caché est en réalité de diminuer le coût des prestations de nettoyage.

Nous devons désormais trier papier, plastique et tout venant et aller les déposer dans les points de collecte. Cette nouvelle contrainte nuira à notre concentration et à l'hygiène dans nos bureaux si nous ne prenons pas le temps de le faire tous les jours.

L'UNSA-Cefi demande que l'apport des déchets soit une démarche volontaire et non imposée par le retrait des poubelles, et exige que les agents qui le souhaitent conservent les poubelles individuelles pour éviter toute dégradation de la propreté de nos espaces de travail.

UNSA-Cefi

Union Nationale des Syndicats Autonomes
Centrale Économie Finances Industrie
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1
139, rue de Bercy - Télédock 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr

